



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 56494

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur le récent rapport de la fondation Agir contre l'exclusion « Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes ». La fondation recommande « d'avantager par une aide fiscale, sociale ou financière plus conséquente la possibilité donnée aux entreprises de recruter des jeunes directement dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) tout en intégrant une première période de type « contrat d'apprentissage » ou « contrat de professionnalisation », afin de contribuer à l'emploi durable, à la qualification, à la sécurisation des parcours et à l'amélioration des conditions de vie (accès au logement, accès aux prêts...), avec une affirmation de l'alternance en tant que composante de la RSE et vecteur de l'attractivité « employeur » [...] ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56494

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4457

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)